



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**  
www.cg974.fr

# Trésors de biodiversité

Souvent méconnus, les Espaces Naturels Sensibles, répartis dans toute l'île, sont de précieuses reliques de la forêt originelle. Gérés par des professionnels passionnés de nature, sous la responsabilité du Département, ils n'attendent que votre visite. Cette semaine, partons à la découverte de Sans-Souci, sur les hauteurs de Saint-Paul, et du chemin des Anglais à travers la forêt de la Grande-Chaloupe.

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES



## Le Géranium



GROS PLAN

Le **Géranium rosat** a longtemps été cultivé de façon intensive dans les Hauts de Saint-Paul. Il couvrait autrefois 70 hectares à Sans-Souci, contre 10 aujourd'hui. Les plantes sont distillées sur place, la production est ensuite commercialisée par la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon, au Tampon.

## Sans-Souci : entre nature et culture



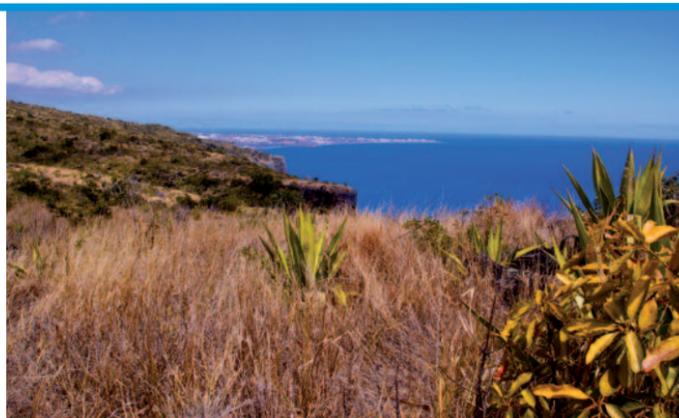
Sur les hauteurs de Saint-Paul, l'Espace Naturel Sensible de Sans-Souci s'étend sur 434 hectares, entre 500 et 1 300 mètres d'altitude. Il se compose d'une forêt semi-sèche, d'une forêt de moyenne altitude et d'une forêt de Bois de couleurs des Hauts. En 2006, le Conseil Général a confié la gestion du site au Conservatoire d'espaces naturels de La Réunion (CENR). La forêt est traversée par un sentier très praticable qui offre, après trente minutes de marche, une vue imprenable qui va du cap Lahoussaye à la pointe des Galets. Dans sa partie basse, les amoureux de la nature reconnaîtront des espèces indigènes, comme le Bois de jolie cœur, le Bois d'olive et le Bois d'osto qui résistent encore aux espèces exotiques envahissantes. Classé en grande partie dans le cœur du parc national, le site présente une particularité autre que son intérêt écologique. Longtemps associé à la culture du Géranium, Sans-Souci abrite encore une trentaine de boucans et leurs parcelles, cultivées par des familles du village voisin. Au milieu des jardins potagers, dont la culture est strictement encadrée, la plante odorante a toujours les faveurs des cultivateurs. Au-dessus des boucans, le site laisse la place à une forêt de bois de couleurs des Hauts très préservée, qui abrite notamment des Mahots rouges, des Tamarins des Hauts, des Tans rouges et des Bois de corail. À toutes fins utiles, on rappelle qu'il est strictement interdit de jeter des déchets au sein des ENS, même biodégradables ! Ils attirent les rats, vecteurs de maladies et fléau pour les oiseaux qui nidifient dans le secteur.

**L'ENS est ouvert gratuitement au public toute l'année. Il est accessible depuis le village de Sans-Souci (suivre le panneau « chemin canalisation des Orangers / Forêt de Sans-Souci »), ou par les Hauts, route du Maïdo, puis prendre la direction de la RF des Cryptomérias / Forêt de Sans-Souci. Des visites guidées sont organisées sur la totalité du parcours, soit 7,8 Km pour 4h30 de marche. Contacter le CENR. Tarif : 5 euros. Réserver au 0692 65 29 40.**

## Sur le chemin des Anglais

Baptisé ainsi, parce qu'il avait été emprunté par les Anglais lors de leur débarquement à La Réunion en 1810, ce chemin, appelé également chemin Crémont existe depuis 1730. La route, pavée en 1775, permettait de gravir la Montagne pour relier Saint-Denis et La Possession. Au niveau de la Grande Chaloupe, à quelques mètres de la route du Littoral, les promeneurs pourront découvrir le Lazaret, réhabilité et ouvert au public. C'est ici que la main d'œuvre engagée et la plupart des voyageurs étaient soumis à un contrôle sanitaire et une quarantaine avant d'aller dans le reste de l'île. De part et d'autre du chemin, s'étend la forêt semi-sèche de la Grande-Chaloupe. Seulement 1 % de ce milieu naturel originel subsiste à La Réunion : le secteur de la Grande-Chaloupe en fait partie. Très exploitée et défrichée dans le passé, cette forêt primaire de 256 hectares abrite des espèces rares et menacées comme le Bois puant, le Bois de sable, le Mahot repart ou le Bois d'ortie. Dès 1991, le Conseil Général a initié des actions en faveur de la sauvegarde du massif de la Grande Chaloupe. Dans cette continuité, un programme pour la reconstitution de la forêt originelle est financé par l'Europe et des partenaires locaux dont le Conseil Général (projet life + corexerun). Au total, ce sont 90 000 plants représentant près de 50 espèces endémiques qui ont été réintroduits pour sauvegarder une forêt quasiment disparue. Compter cinq heures pour effectuer la totalité du chemin des Anglais, de La Possession à Saint-Bernard.

**L'ENS est ouvert gratuitement au public toute l'année. Il est accessible par le chemin des Anglais depuis les Lataniers (La Possession) ou la Grande Chaloupe. Des visites guidées d'une demi-journée sont également organisées par le Conservatoire d'espaces naturels de La Réunion. Tarif : 5 euros. Réserver au 0692 65 29 40.**



## Le Bois puant



GROS PLAN

Le **Bois puant**, qui tire son nom de l'odeur fétide qu'il dégage, est endémique de La Réunion et de l'île Maurice. Spécifique des forêts semi-sèches, il est protégé par un arrêté ministériel depuis 1987. Imputrescible, il constituait un bois de construction de premier ordre, raison pour laquelle il est devenu rare.

ESPACES  
NATURELS  
SENSIBLES



## Des actions en faveur des milieux naturels consacrées par l'UNESCO

Les interventions pour la préservation des milieux naturels menée par le Conseil général depuis plus de 20 ans, ont permis l'inscription de La Réunion au Patrimoine Mondial de l'Humanité. L'UNESCO soulignait le 2 août 2010 la richesse de notre biodiversité et l'exceptionnelle beauté des paysages de La Réunion, encore bien préservés. Propriétaire de 80% du bien classé, le Conseil général est un acteur incontournable pour la préservation de ce Patrimoine Mondial.

## Trois mots à connaître

**Endémique** : une espèce est endémique lorsqu'elle est présente exclusivement dans une région précise et nulle part ailleurs.

**Exotique** : une espèce est exotique lorsqu'elle a été introduite par l'action de l'Homme.

**Indigène** : une espèce est qualifiée d'indigène lorsqu'on la trouve aussi ailleurs, mais qu'elle était sur l'île avant l'arrivée de l'Homme.

## Se rendre dans un ENS

On prévoit des chaussures de marche, un vêtement contre la pluie, on garde à l'esprit que la cueillette est interdite et pour profiter pleinement de la visite, on n'hésite pas à se faire accompagner d'un guide. Les visites encadrées sont payantes, mais le prix reste symbolique. **Pour en savoir plus : le service Préservation des sites et de la biodiversité du Département de La Réunion, tél. 02 62 90 24 00 denvironnement@cg974.fr ; sur le site du Conseil général, www.cg974.fr, voir la rubrique Environnement.**



Tous les Vendredis dès 14h retrouvez  
**AIRE DE PIQUE NIQUE**

**974 TV**

Découvrez ou re-découvrez, l'île de La Réunion, à travers ses aires de pique-nique.

La télé du Conseil Général

Télé Kréol

